

Du D^{ix} Baillet — an mil huit cent cinquante-un, à dix — heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Pierre Eugène Escarch

né à la Gade — le vingt-neuf d'août dernier — à huit heures du soir — fils de Joseph Eugène Escarch — profession de propriétaire et marchand d'ind — âgé de quarante sept — ans, domicilié à la Gade — et de Marie Rose Pélissier — âgée de quarante — ans, domiciliée à la Gade, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le D^r Joseph Louis Esnard Escarch père de l'enfant — âgé de quarante sept — ans, profession de propriétaire et marchand — domicilié à la Gade —

Premier témoin, Eugène François Monceau — âgé de vingt ans —

profession de menuisier — domicilié à la Gade —

Second témoin, Jean Louis Monceau — âgé de cinquante huit ans —

profession de menuisier — domicilié à la Gade —

CONSTATE, suivant la loi, par moi Pierre Baillet, maire de la commune de Coulon, remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de l'enfant qui a été né sans se savoir ni écrire ni signer.

Escarch

Monceau

Monceau

Garnier

MAIRIE de la Ville

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du Charles Baillet — an mil huit cent cinquante-un, à cinq — heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Marie Rose Jeanne Girard

née à la Gade — le vingt-trois — à six heures du soir — fille de Joseph François Cesar Girard — profession d'ouvrier menuisier — âgé de vingt quatre — ans, domicilié à la Gade — et de Françoise Josephine Rambour — âgée de vingt ans, domiciliée à la Gade, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.

Sur la déclaration à moi faite par le D^r Joseph François Cesar Girard père de l'enfant — âgé de vingt quatre — ans, profession d'ouvrier menuisier — domicilié à la Gade —

Premier témoin, Jean Louis Monceau — âgé de cinquante huit ans —

profession de menuisier — domicilié à la Gade —

Second témoin, Jean Louis Monceau — âgé de cinquante huit ans —

profession de menuisier — domicilié à la Gade —

CONSTATE, suivant la loi, par moi Pierre Baillet, maire de la commune de Coulon, remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de l'enfant qui a été né sans se savoir ni écrire ni signer.

Lamoureaux

Deraux

Garnier

Du Sept Baillet — an mil huit cent cinquante-un, à cinq — heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Josephine Lucie Bourdan

née à la Gade — le cinq du courant — à trois heures du matin — fille de Adolphe Marais Bourdan — profession de cultivateur — âgé de quatre ans, domicilié à la Gade — et de Marie Antoinette Blanc — âgée de trente huit — ans, domiciliée à la Gade, mariés à Marais Bourdan.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe féminin.

Sur la déclaration à moi faite par le D^r Adolphe Marais Bourdan père de l'enfant — âgé de quatre ans — profession de cultivateur — domicilié à la Gade —

Premier témoin, Eugène Monceau — âgé de vingt ans —

profession de menuisier — domicilié à la Gade —

Second témoin, Pierre Girard — âgé de quarante huit ans —

profession de cultivateur — domicilié à la Gade —

CONSTATE, suivant la loi, par moi Pierre Baillet, maire de la commune de Coulon, remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de l'enfant qui a été né sans se savoir ni écrire ni signer.

Garnier

Monceau

Garnier

Garnier

MAIRIE de la Ville

ARRONDISSEMENT de Coulon

Du Vingt quatre Baillet — an mil huit cent cinquante-un, à six — heures du soir

ACTE DE NAISSANCE de Maximilien Pidal

né à la Gade — le quatre — à trois heures du matin — fils de Pierre Victor Pidal — profession de cultivateur — âgé de quarante deux ans, domicilié à la Gade — et de Marie Rose Jeanne Girard — âgée de vingt ans, domiciliée à la Gade, mariés.

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin.

Sur la déclaration à moi faite par le D^r Pierre Victor Pidal père de l'enfant — âgé de quarante deux ans — profession de cultivateur — domicilié à la Gade —

Premier témoin, Pierre Bourdan — âgé de quarante deux ans —

profession de cultivateur — domicilié à la Gade —

Second témoin, Jean Louis Monceau — âgé de cinquante huit ans —

profession de menuisier — domicilié à la Gade —

CONSTATE, suivant la loi, par moi Pierre Baillet, maire de la commune de Coulon, remplissant les fonctions d'Officier public; et

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec moi, à l'exception de l'enfant qui a été né sans se savoir ni écrire ni signer.

Bourdan

Pidal

Garnier

Garnier